

MAISON ANCIENNE DEMANDE DE SUBVENTION

À DÉPOSER AVANT L'INSTRUCTION DES TRAVAUX

Contact en Mairie : Service urbanisme - 03 89 73 20 03 / urbanisme@ribeauville.fr

DEMANDEUR

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE COURRIEL :

ADRESSE DE LA MAISON ANCIENNE :

NUMÉRO DE DOSSIER D'AUTORISATION URBANISME

Le présent dispositif de subventions s'applique à tous les travaux décrits ci-après effectués sur des maisons de plus de 100 ans sur l'ensemble de la Ville de Ribeauvillé ainsi que sur les maisons de moins de 100 ans comprises dans un périmètre défini par les remparts de la Ville (*délimitation selon plan de détails joint*) sous réserve d'appréciation de l'intérêt patrimonial par l'ABF et/ou le CAUE.

COÛTS DES TRAVAUX

MONTANT TTC : €

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

- ☐ RÉFECTION DE LA TOITURE EN TUILES BIEBERSCHWANZ
- ☐ MISE À JOUR ET RESTAURATION DU COLOMBAGE SOUS CRÉPIS
- ☐ RÉFECTION DES FAÇADES (PIQUAGE DU CRÉPIS ET DES ENDUITS)
- ☐ TRAVAUX CONNEXES : RENFORCEMENT DE LA CHARPENTE POUR LA POSE DE TUILES BIEBERSCHWANZ, TRAVAUX DE ZINGUERIE
- ☐ RÉFECTION DES HUISSERIES

SITUATION DU BIEN

- ☐ PROJET SITUÉ DANS LE PÉRIMÈTRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
- ☐ PROJET INVENTORIÉ DANS LA BASE DE DONNÉE MÉRIMÉE
- ☐ BÂTIMENT FAISANT L'OBJET D'UNE PROTECTION DES FAÇADES

AVIS PRÉALABLE À L'INSTRUCTION

Cadre réservé à l'administration

MAIRIE DE RIBEAUVILLÉ

- ☐ FAVORABLE
- ☐ DÉFAVORABLE
- ☐ À ÉTUDIER

⇒ MODALITÉS DU DISPOSITIF

Collectivité Européenne d'Alsace : <https://www.alsace.eu/aides-et-services/culture-et-patrimoine/aides-a-restauration-patrimoine>
Fondation du Patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/fondation-du-patrimoine/alsace/presentation>

A Ribeauvillé, le

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,
Louis ERBLAND